

decidee lui dans la maison de son fils sur la liberte
d'après cette declaration je me suis transporte sur le lieu et
m'étant assure du dees j'en ai dressé le present acte que
j'ai signe les temoins ont declare ne le savoir.

Charles Gmoudier
F^{re}

N^o 25
Thomas David
L'an cinq de la Republique française un^e ind et le deux
germinal par devant moi charles gismoudier administrateur
et officier de l'état civil de cette commune de la Garde de pen
tume du Var sont comparez les citoyens Thomas just
et etienne michel tous deux cultivateurs de cette dite
commune et ages de plus de vingt un ans les quels m'ont
declare que Thomas David epoux de françoise foraud
age de quarante huit ans est decidee lui a la bastide
ou citoyen Gay quartier du pommereil. D'après cette
declaration je me suis transporte sur le lieu et m'étant
assure du dees j'en ai dressé le present acte que j'ai signe
les temoins ont declare ne le savoir de ce requis :

Charles Gmoudier
F^{re}

porté :



N^o 26

L'an cinq de la Republique française un^e ind et le deux
germinal par devant nous charles gismoudier administrateur
et officier public de cette commune de la Garde de pen
tume du Var sont comparez les citoyens françois azari cordonnier
et Charles Nitton cultivateurs tous deux residents en cette
dite commune et ages de plus de vingt un ans les quels
m'ont declare qu'adelaide cassian fille naturelle de
françois et de adelide Roubaud agee d'environ deux
mois est decidee lui dans la maison de campagne de
son pere sise en le tierce quartier de Regamas. D'après
cette declaration je me suis transporte sur le lieu du
domicile et m'étant assure du dees j'en ai dressé le
present acte que j'ai signe les temoins ont declare ne
le savoir.

Charles Gmoudier
F^{re}

N^o 27

Mort de
fumeau
chaîne

L'an Cinq de la Republique française un^e ind et le deux
germinal par devant nous charles gismoudier administrateur
et officier public de cette commune de la
Garde de pen
tume du Var sont comparez les citoyens
sauréou sinard agee de soixante cinq ans et le Jean Pannier
agee de quarante cinq ans tous deux agriculteurs et residents